

## San Francisco/Silicon Valley 2016

Un voyage d'étude au cœur de l'innovation, conçu pour partir à la rencontre des universités, des centres de recherche, des start-ups et des entreprises de la Silicon Valley.

© Bénédicte Lassalle/Signatures



© Bénédicte Lassalle/Signatures



© Bénédicte Lassalle/Signatures



### 5 JOURS EN IMMERSION

Ce voyage d'étude, organisé avec PRIME\* répond à plusieurs objectifs :

- mettre en relation les universités et les grandes écoles françaises avec les établissements emblématiques de la côte Est des Etats-Unis;
- saisir l'enjeu des relations écoles/universités/alumni/entreprises en matière de formations, de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat étudiant;
- observer l'écosystème et les opportunités qu'offrent les nouvelles technologies pour l'enseignement.

Ce séjour est aussi l'occasion pour vous de tisser de nouveaux liens et de développer des partenariats entre universitaires américains et français.

\* Filiale de Paris Région Entreprises

### DU DIMANCHE 6 NOVEMBRE AU VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

5 jours de visites sur place, voyage inclus.

Départ le 6 novembre à 10h30 de Paris, arrivée à 12h55 à San Francisco.

Retour le 11 novembre à 15h00 de San Francisco, arrivée à 10h35 le samedi 12 novembre à Paris.

### LA DÉLÉGATION

20 décideurs d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche : présidents, directeurs, vice-présidents et responsables des relations internationales, de l'innovation, de la valorisation de la recherche, de l'entrepreneuriat, de la formation initiale et continue, de la communication ...

### TARIF : 6 100 EUROS HT\*

Le tarif comprend les vols directs Air France (classe éco.) aller/retour Paris/San Francisco avec le groupe, les transferts depuis et vers l'aéroport, les 5 nuits d'hôtel, tous les petits-déjeuners, déjeuners et dîners pris avec le groupe, le transport pour les visites et les événements inscrits dans le programme.

\* Tarif valable jusqu'au 28 septembre 2016

**VOS QUESTIONS :** Hélène ALLAIRE – 01 75 55 43 07 - LearningExpedition@letudiant.fr

## San Francisco/Silicon Valley 2016

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : .....  
Tél.: ..... E-mail : .....  
Organisme : .....  
Responsable de suivi du dossier : .....  
Fonction : .....  
Tél : ..... E-mail : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

**Oui**, je souhaite m'inscrire à la Learning Expedition « Silicon Valley 2016 », au tarif de 6 100 euros HT, soit 7 320 euros TTC (sous réserve de confirmation et tarifs valables jusqu'au 28 septembre 2016).

**Oui**, j'accepte les conditions générales de ventes (cf. page 3)

### CONDITIONS DE RÈGLEMENT :

Le présent bulletin doit nous parvenir accompagné du règlement.

Le règlement peut s'effectuer par chèque à l'ordre de l'Etudiant ou par virement :

CIC - Domiciliation : CIC PARIS GRANDES ENTREPRISES – Banque : 30066 – Code guichet : 10972  
– N° de compte : 00020316901 – Clé RIB : 20 – BIC : CMCIFRPPCOR – IBAN : FR76 3006 6109  
7200 0203 1690 120 – Données complémentaires : SASU au capital de 20 809 298 € - RCS 814  
839 783 Paris – N° identification TVA FR51814839783 – SIRET 814 839 783 00010

### À RENVOYER À :

L'Etudiant

Service Commercial - Learning Expedition

29, rue de Châteaudun 75308 Paris Cedex 09

Ou par mail : [LearningExpedition@letudiant.fr](mailto:LearningExpedition@letudiant.fr)

### CONTACTS EDUCPROS

Responsable des relations institutionnelles

Hélène ALLAIRE – [hallaire@letudiant.fr](mailto:hallaire@letudiant.fr) – 01 75 55 43 07

Coordnatrice logistique

Angela LISSILLOUR – [alissillour@letudiant.fr](mailto:alissillour@letudiant.fr) – 01 75 55 18 59

Marine LUGASSY – [mlugassy@letudiant.fr](mailto:mlugassy@letudiant.fr) – 01 75 55 18 22

Fait à ..... le .....

Signature et cachet de l'établissement

## L'ÉTUDIANT

SASU AU CAPITAL DE 20 809 298 €

RCS : 814 839 783 PARIS

SIÈGE SOCIAL : 29 RUE DE CHÂTEAUDUN – 75308 PARIS CEDEX 09

DIRECTRICE GÉNÉRALE : CHRYSTÈLE MERCIER

### ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES (CI-APRÈS « CGV ») SONT APPLICABLES POUR TOUTE INSCRIPTION À LA LEARNING EXPÉDITION (CI-APRÈS DÉNOMMÉ LA « LEX »), AU BÉNÉFICE DE SES CLIENTS (CI-APRÈS DÉSIGNÉ LE OU LES « CLIENT(S) »). LE FAIT DE S'INSCRIRE À LA LEX IMPLIQUE UNE ADHÉSION PLEINE ET ENTIÈRE, SANS RÉSERVE AUX PRÉSENTES CGV. TOUTES CLAUSES CONTRAIRES AUX PRÉSENTES CGV SONT INFIRMÉES ET ANNULÉES.

LES PRÉSENTES CGV PEUVENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATION PAR L'ÉTUDIANT, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT DU FAIT DE L'ÉVOLUTION DE LA LÉGISLATION ET/OU DES CONTRAINTES DU MÉTIER. LES CGV APPLICABLES À LA RELATION SONT CELLES EN VIGUEUR AU MOMENT DE L'INSCRIPTION À LA LEX.

### ARTICLE 2. DOCUMENT CONTRACTUEL

LE CLIENT QUI SOUHAITE S'INSCRIRE À LA LEX DOIT REMPLIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION. UNE FICHE DE RENSEIGNEMENTS VOUS SERA COMMUNIQUÉE APRÈS VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION. LES INSCRIPTIONS MULTIPLES SONT AUTORISÉES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES. LES PARTICIPANTS SE DOIVENT D'ÊTRE EN RÈGLE AVEC L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE (PASSEPORT VALABLE PLUS DE 6 MOIS APRÈS LA DATE D'ENTRÉE + FORMULAIRE ESTA).

### ARTICLE 3. DROIT DE RÉTRACTATION

LE CLIENT AYANT SOUSCRIT UNE INSCRIPTION À TITRE INDIVIDUEL ET À SES FRAIS DISPOSE D'UN DROIT DE RÉTRACTATION POUVANT ÊTRE EXERCÉ PAR L'ENVOI D'UNE LETTRE RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION DANS UN DÉLAI DE QUATORZE (14) JOURS À COMPTER DE LEUR INSCRIPTION.

### ARTICLE 4. PRIX ET MODALITÉ DE PAIEMENT

LES PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT SONT INDIQUÉS SUR LE BULLETIN D'INSCRIPTION. LE PRIX EST EN EUROS ET HORS TAXE, LA TVA ÉTANT FACTURÉE EN SUS.

### ARTICLE 5. FORCE MAJEURE

L'ÉTUDIANT N'EST PAS TENUE POUR RESPONSABLE DE LA NON-EXÉCUTION DE L'UNE QUELCONQUE DE SES OBLIGATIONS DANS LA MESURE OÙ IL PROUVE QUE CETTE NON-EXÉCUTION A ÉTÉ DUE À UN CAS DE FORCE MAJEURE TELLE QUE DÉFINIE PAR LA LOI ET LES TRIBUNAUX.

SI PAR LA SUITE DE FORCE MAJEURE DÛMENT RECONNUE, LE CLIENT AYANT SOUSCRIT UNE INSCRIPTION À TITRE INDIVIDUELLE ET À SES FRAIS, EST EMPÊCHÉ DE SUIVRE UN DES PROGRAMMES AUQUEL IL AURA SOUSCRIT, IL PEUT ROMPRE LE CONTRAT. DANS CE CAS LE CLIENT POURRA ÊTRE REMBOURSÉ PAR VIREMENT SUR PRÉSENTATION D'UN RIB.

### ARTICLE 6. INEXÉCUTION OU ANNULATION DE PROGRAMME

L'ÉTUDIANT EST EN DROIT D'ANNULER UN DES PROGRAMMES PRÉVU POUR DIVERSES RAISONS, TELLE

QUE NOTAMMENT, MAIS NON EXCLUSIVEMENT, LA SURVENANCE D'UN CAS DE FORCE MAJEURE OU UN EFFECTIF INSUFFISANT, SANS QUE SA RESPONSABILITÉ PUISSE ÊTRE RECHERCHÉE.

EN CAS D'INEXÉCUTION TOTALE OU PARTIELLE D'UN PROGRAMME, L'ÉTUDIANT REMBOURSE AU CLIENT LES SOMMES INDÛMENT PERÇUES DE CE FAIT.

### ARTICLE 7. GARANTIE ET RESPONSABILITÉ

L'ÉTUDIANT S'ENGAGE À APPORTER TOUTE SA DILIGENCE À LA RÉALISATION DES PROGRAMMES PRÉVUS PAR CHAQUE LEX.

L'ÉTUDIANT NE POURRA ÊTRE RESPONSABLE À L'ÉGARD DU CLIENT POUR QUELLE QUE RAISON QUE CE SOIT, QUE DES DOMMAGES DIRECTS À L'EXCLUSION DE TOUTE PERTE, DOMMAGE, COÛT OU DÉPENSE DE TOUTE NATURE ENGAGÉE OU SUBIE PAR LE CLIENT DE NATURE INDIRECTE, NOTAMMENT PERTE ÉCONOMIQUE OU PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE PROFIT, D'AFFAIRES OU DE CLIENTÈLE. EN TOUT ÉTAT DE CAUSE, LE MONTANT DE LA RESPONSABILITÉ GLOBALE QUE L'ÉTUDIANT POURRAIT ENCOURIR DANS TOUTE ACTION OU PROCÉDURE POUR DOMMAGES DIRECTS ENCOURUS PAR LE CLIENT N'EXCÉDERA PAS LE PRIX DE LA LEX, OBJET DU LITIGE.

### ARTICLE 9. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

L'INSCRIPTION À LA LEX NÉCESSITE DE REMPLIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION ET DE COMMUNIQUER CERTAINES INFORMATIONS À CARACTÈRE PERSONNEL. CES DONNÉES SONT NÉCESSAIRES À LA BONNE ADMINISTRATION DES SERVICES PROPOSÉS PAR L'ÉTUDIANT.

LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT EST L'ÉTUDIANT. LES COORDONNÉES DE TOUS LES CLIENTS SONT SAUVEGARDÉES POUR UNE DURÉE RAISONNABLE NÉCESSAIRE À LA BONNE ADMINISTRATION DES SERVICES ET À UNE UTILISATION NORMALE DES DONNÉES. CES DONNÉES SONT CONSERVÉES DANS DES CONDITIONS SÉCURISÉES, SELON LES MOYENS ACTUELS DE LA TECHNIQUE, DANS LE RESPECT DES DISPOSITIONS DE LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS DU 6 JANVIER 1978 TELLE QUE MODIFIÉE.

LE CLIENT DISPOSE D'UN DROIT D'ACCÈS, DE MODIFICATION, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNÉES QUI LE CONCERNENT, QU'IL PEUT EXERCER AUPRÈS DE L'ÉTUDIANT. POUR CELA IL SUFFIT D'ÉCRIRE À L'ADRESSE SUIVANTE :

L'ÉTUDIANT  
SERVICE COMMERCIAL – LEARNING EXPÉDITION  
29 RUE DE CHÂTEAUDUN  
75308 PARIS CEDEX 09

### ARTICLE 10. LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS

LE DROIT APPLICABLE AUX PRÉSENTES CGV EST LE DROIT FRANÇAIS. EN CAS DE DIFFÉREND RELATIF À L'EXISTENCE, L'INTERPRÉTATION ET À L'EXÉCUTION DE CES CGV LES TRIBUNAUX DE COMMERCE ET D'INSTANCE SERONT COMPÉTENT.